



COMMUNIQUE DE PRESSE

Programme Tennis Santé : déjà 80 clubs FFT labellisés « Club Tennis Santé » en France

Paris, le 26 novembre 2019

Le tennis, qui peut se jouer par tous et à tous les âges, est reconnu pour ses bienfaits sur la santé. Sa pratique constitue d'ailleurs un véritable outil thérapeutique dans la lutte contre les maladies chroniques. La Fédération Française de Tennis a ainsi débuté, dans le cadre de son programme Tennis Santé, une campagne de labellisation « Club Tennis Santé ». Initié en juillet dernier, ce programme compte déjà 80 clubs labellisés.

Dès 2014 et en accord avec les recommandations du CNOSEF, la FFT a réuni une partie de ses entités (le Pôle Fédéral, la Direction Technique Nationale, la Commission Médicale et celles des Ligues) pour mettre en place le programme Tennis Santé, en collaboration avec des médecins spécialistes de chaque pathologie, dans le but de prévenir et de réduire les facteurs de risque ainsi que les limitations fonctionnelles liées à la maladie.

Le programme Tennis Santé, qui permet de pratiquer le tennis de manière ludique et d'interagir socialement, est dédié aux personnes présentant des signes de vieillissement et/ou atteints de diverses pathologies : artériopathie oblitérante des membres inférieurs (AOMI), bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), cancer (sein, prostate, colon), coronaropathies, diabète de type 2, hypertension artérielle (HTA), stress, anxiété, dépression ou encore surpoids et obésité.

Au 1^{er} octobre 2019, 80 clubs FFT ont obtenu leur labellisation « Club Tennis Santé », soumis à un cahier des charges strict et garantissant une pratique individualisée et sécurisée du tennis. Ceux-ci accueillent en moyenne, chaque année, 700 bénéficiaires. Séduits par ce programme et le bénéfice réel apporté aux pratiquants, de nombreux autres clubs sont en cours de labellisation à travers la France.

Pour participer à ce programme adapté, les personnes atteintes d'une pathologie doivent consulter leur médecin, généraliste ou spécialiste. Ce dernier a alors la possibilité de leur prescrire des séances de tennis sur ordonnance dans le cadre d'un suivi médical. Les patients peuvent d'ailleurs obtenir un remboursement de leurs séances (en fonction de leur organisme complémentaire santé).

Ces séances de Tennis Santé sont dispensées par des enseignants professionnels de tennis (DE ou DES) qui ont reçu une formation spécifique proposée par leur Ligue respective. Ils s'appuient sur un matériel évolutif qui permet à chaque pratiquant, novice ou non, de réaliser des échanges et de s'amuser. Le terrain, le filet, la raquette ou encore les balles utilisées s'adaptent alors à l'état de santé et aux capacités physiques de chacun. Parallèlement, les enseignements assurent un véritable suivi avec l'aide du « Pass'sport Tennis Santé FFT » qu'ils partagent avec le médecin de chaque pratiquant.

Pour permettre au plus grand nombre de clubs de proposer ce programme répondant à un vrai besoin, la FFT, ses Ligues et ses Comités subventionnent les clubs engagés dans son développement. Au-delà de ce soutien, ils accompagnent ces clubs grâce à des aides matérielles, pédagogiques et administratives, mais aussi en prenant en charge la licence FFT et en proposant des formations.

Pour trouver un « Club Tennis Santé » adapté à leurs besoins, les pratiquants peuvent s'appuyer sur le corps médical mais également se référer aux dispositifs ou réseaux locaux, tel que Prescriforme, ou encore consulter la liste complète sur le site fft.fr. De plus, ces clubs sont identifiés sur l'application mobile de la FFT Ten'Up grâce à un pictogramme spécial.

Chiffres clés

La pratique du tennis, c'est :

- Une diminution du risque de mortalité de 47% (toutes causes confondues) *
- Un abaissement du risque de mortalité d'origine cardio-vasculaire de 56% *
- Un allongement de la durée de vie de ses pratiquants jusqu'à 9,7 ans **

**Associations of specific types of sports and exercise with all-cause and cardiovascular-disease mortality: a cohort study of 80 306 British adults, British Journal of Sports Medicine, 2016*

*** Various Leisure-Time Physical Activities Associated With Widely Divergent Life Expectancies: The Copenhagen City Heart Study, Mayo Clinic Proceedings, 2018*

CONTACTS PRESSE

Nicolas BEAUDELIN

Tél. : 01 47 43 48 15 – nbeaudelin@fft.fr

Emmanuelle LEONETTI

Tél. : 01 47 43 56 37 – mleonetti@fft.fr